



Vitesse excessive récurrente

Par Foxtrot

Bonjour , j'habite une petite ville ma rue qui se trouve être aussi une départementale a 20 mètres ce situ un pont qui au relever GEOPORTAIL serais d'a peut près 7 mètres , sachant que nous avons au moins un bus scolaire catégorie M3 , plus des poids lourds 3 essieux qui l'empreinte donc premier soucis de sécurité largeur dudit pont , par ailleurs nous avons des quads , motos , voiture et tracteurs qui sont bien plus sur un circuit automobile que sur une voie urbaine (vitesse excessive , pot non conforme , ...)

et a moins de 100 mètres dudit pont une limitation a 30 km/h

Via la défenses des droits qui me revois a la section locale qui reste muette et cote mairie mis a part me répondre qu'il n'ont pas le droit de mettre un ralentisseur dans un virage (chose qui reste fausse un pont avec une courbe sans visibilité)

Donc que puis-je faire pour réglé le soucis